

## **Présentation de la Réserve naturelle régionale de la haute vallée de la Vézère**

Pauline CABARET

---

### **Résumé :**

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) du Limousin a été désigné gestionnaire de la Réserve naturelle régionale de la haute vallée de la Vézère lors de son classement fin 2015. Située en tête de bassin de la Vézère au cœur du plateau de Millevaches, sur les communes de Saint-Merd-les-Oussines et Tarnac en Corrèze, la réserve couvre une surface de 196 hectares. Elle représente l'un des derniers grands réseaux de landes, pelouses sèches, et tourbières acidiphiles encore bien préservé du Limousin, où le CEN est impliqué avec les éleveurs depuis 20 ans. Le périmètre intègre l'étang-tourbière de Chabannes, doté d'un radeau flottant d'une exceptionnelle diversité végétale et l'étang des Oussines, patrimoine local historique. La densité en espèces remarquables (notamment la flore, les oiseaux et les odonates), la surface d'habitats d'intérêt communautaire (tourbières, landes et pelouses sèches oligotrophes) en bon état de conservation, et la qualité des habitats aquatiques constituent les principaux enjeux de conservation selon la connaissance actuelle. Le diagnostic du plan de gestion de la réserve naturelle en cours d'élaboration permettra de préciser ces enjeux et de fixer les objectifs à long terme. Ceux-ci feront l'objet d'une concertation, puis d'une validation au sein du comité consultatif de gestion de la RNR, organe décisionnaire présidé par le Conseil régional. Outre la reconnaissance au niveau régional de la qualité écologique et paysagère du site, le classement en RNR ouvre un nouveau cadre d'actions pour la réalisation d'actions nouvelles et expérimentales, et représente un nouvel outil de valorisation pédagogique.

**Mots clés :** CEN Limousin, enjeux de conservation, plan de gestion, Plateau de Millevaches, Réserve naturelle régionale

### **Presentation of the Regional Nature Reserve of the Upper Vézère Valley**

The Conservatoire d'espaces naturels du Limousin (CEN Limousin) was designated as responsible for managing the regional nature reserve (RNR) "Haute vallée de la Vézère" following his gazettement in November 2015. The site is located in the headwaters of the Vézère river, at the heart of Millevaches Plateau, on the communes of Saint-Merd-les-Oussines and Tarnac in the department of Corrèze. It covers a surface of 196 hectares. It is one of the last extensive and unspoilt network of heaths, dry grasslands and peatland in Limousin. The CEN Limousin has been involved in this space with local stock farmers for twenty years. The perimeter includes the pond of Chabannes with a quaking mire of exceptional vegetal diversity, and the pond of Oussines which is a local historical heritage. According to what we know, the large density of remarkable species (plants, birds, odonates in particular) as well as the substantial surface of habitats of community interest in good condition and the quality of aquatic environments, are the major conservation issues. The diagnostic of the management plan for the nature reserve is being currently written. It will clear this challenges issues and should set out the targets to be achieved. They will be the topic of dialogue and validation within the advisory committee of the RNR chaired by the President of Region "Nouvelle Aquitaine". Besides recognition of ecological and landscape site quality at regional level, the gazettement as RNR is a new action framework for experimental measures and pedagogical recovery of heritage.

**Key words :** CEN Limousin, conservation issues, management plan, Millevaches Plateau, Regional nature reserve.

---

## **Introduction**

Fin 2015, le Conseil régional du Limousin désigne le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) du Limousin comme gestionnaire de la Réserve naturelle régionale (RNR) de la Haute Vallée de la Vézère, et arrête son classement. C'est l'une des trois premières RNR pour le Limousin, avec la RNR des Sauvages et la RNR « Réseau de landes atlantiques du Parc naturel régional Périgord-Limousin », classées concomitamment.

La RNR de la Haute Vallée de la Vézère se trouve sur l'un des derniers vastes réseaux de milieux ouverts préservés, typiques du plateau de Millevaches, que sont les landes sèches à Callune et les tourbières acides oligotrophes. Elle s'étend sur 195 ha, sur les communes de Tarnac et Saint-Merd-les-Oussines en Corrèze (Figure 1). Elle se situe à quelques kilomètres en aval des sources de la Vézère (Tourbière du Longeyroux), à une altitude variant entre 789 et 837 mètres. Elle inclut des sites gérés par le CEN Limousin depuis une vingtaine d'années situés sur le bassin versant du ruisseau de Marcy (étang-tourbière de Chabannes, les landes et tourbières de Marcy et du Pont-la-Pierre), ainsi que l'étang des Oussines se trouvant sur le cours de la Vézère, acquis récemment par le CEN Limousin.

La surface de la RNR se répartit entre 7 propriétaires. Le CEN Limousin est propriétaire de 77 % de la surface totale. Les autres terrains appartiennent à la commune de Saint-Merd-les-Oussines et des propriétaires privés. Des outils de maîtrise d'usage sont en place pour une délégation de la gestion au CEN de ces parcelles. L'activité agricole est prépondérante et liée à l'élevage bovin et ovin de race limousine. La densité d'exploitations agricoles est exceptionnelle pour ce secteur du plateau de Millevaches.

Le présent article a pour objet de présenter l'environnement et les intérêts écologiques du site, en l'état actuel des connaissances ayant pu être rassemblées. Seront ensuite exposées l'implication historique du CEN Limousin sur le périmètre,

et la plus-value du classement en Réserve naturelle régionale pour le territoire.

## **1. Environnement**

### **Climat**

Le site est typique du plateau de Millevaches, massif granitique occupant les plus hautes terres de la Montagne Limousine, marqué par un climat océanique avec une influence montagnarde, par conséquent soumis à de brusques variations thermiques et à une pluviométrie élevée.

A Saint-Merd-les-Oussines la pluviométrie annuelle moyenne est de 980 mm, même lors des mois les plus secs, les précipitations restent assez importantes (ex : juillet 35 mm). La température moyenne annuelle s'élève à 8,4 °C, avec une différence de 15 °C entre la température mensuelle la plus basse (janvier : 1,1 °C) et la plus élevée (juillet : 16,1 °C).

### **Géologie**

Le substrat géologique est constitué de granite porphyroïde et de leucogranite à grains fins (Carte n°714 de Bugeat, BRGM). On retrouve le relief alvéolaire typique de la montagne limousine (Valadas *et al.*, 1984), issu de l'érosion différentielle de la roche mère granitique. C'est dans les fonds des alvéoles que se sont formées les tourbières.

### **Hydrologie**

La RNR se situe en tête du bassin versant de la Vézère, affluent de la Dordogne, inclus dans le bassin orographique Adour-Garonne. Le réseau hydrographique est constitué de ruisselets, parfois temporaires, et de ruisseaux permanents à écoulement rapide, aux eaux vives et oxygénées, correspondant à la « zone à truites » des classifications ichthyologiques.

Deux étangs y sont présents : L'étang de Chabannes et l'étang des Oussines.

L'étang de Chabannes a été créé par l'édification d'une digue au niveau de l'exutoire d'un alvéole granitique. Il est alimenté par un bassin versant de 176 hectares, et concentre cinq sources. Les eaux sont restituées par un moine dans un ruisseau,

affluent de la Vézère, classé en première catégorie piscicole. Des grilles protègent le milieu aquatique attendant de la circulation de poissons depuis les eaux de l'étang. Un étang existait avant la révolution française puisqu'une digue apparaît déjà sur la carte de Cassini, mais il semble avoir été asséché par la rupture de la digue pendant plusieurs siècles. Une digue est reconstruite en 1982 ; elle crée un étang d'une surface de 12 hectares et entraîne un décollement de la tourbière créant des radeaux flottants sur plus de 5 hectares. Ce phénomène est unique en Limousin.

L'étang des Oussines est, lui aussi, très ancien. Doté d'un moulin en ruine, il semble lié au Château des Oussines, édifice du 16<sup>ème</sup> ou 17<sup>ème</sup> siècle a priori, dont il ne reste aujourd'hui qu'une étable en ruine. L'étang et le moulin figurent sur la carte de Cassini. La digue est le premier ouvrage sur le cours de la Vézère, dont les sources sont proches (Tourbière du Longeyroux), mais aussi l'étang le plus élevé du Limousin sur cours d'eau (alt. 837 m.). D'une surface de 14,7 hectares, il est alimenté par un bassin versant de 2200 hectares. La surverse est assurée par deux larges déversoirs, prolongés par deux biefs qui servaient à l'irrigation des prairies en contre-bas. L'étang est peu profond (profondeur moyenne : 1,07 mètre). L'ensemble constitue un patrimoine remarquable, bien qu'actuellement dégradé. Le CEN Limousin a acheté l'étang en 2014, en l'état. La rénovation de ce patrimoine, intégrant la mise aux normes vis-à-vis de la Loi sur l'eau, constitue un enjeu de taille pour la RNR et le territoire attaché à ce site.

L'état écologique des masses d'eau superficielles en présence sur la RNR est bon à très bon. Les pressions et altérations de l'état écologique de la masse d'eau sont absentes ou minimales selon l'état des lieux du SDAGE 2016-2021. Notons cependant une dérive typologique importante du peuplement piscicole dans la Vézère au niveau de l'exutoire de l'étang des Oussines, traduisant un réchauffement thermique engendré par celui-ci (Manière et Petitjean, 2015).

## **Pédologie**

Deux grands types de sol se distinguent. Sur les versants et plateaux, se trouvent des sols ocres podzoliques, sols jeunes résultant de la mise en culture après des formations forestières originelles et liés à la roche granitique. Ces sols sont souvent peu épais, lessivés, très filtrants et acides. L'humus est de type mor acide. Ils permettent le développement de végétations de landes et de pelouses maigres. Les sols présents dans les fonds des alvéoles sont hydromorphes, déterminés par la présence ou non de la nappe d'eau. Lorsque la nappe est permanente les sols sont de type gley, mais lorsqu'elle est temporaire et superficielle les sols sont de type pseudogley. Les sols hydromorphes sont marqués par une alternance entre histosol (tourbe) ou des formations argilo-organiques ; cette alternance traduit les apports du colluvionnement dans les alvéoles et les périodes de turfigénèse importante.

## **2. Patrimoine naturel**

Le caractère remarquable du patrimoine naturel de la RNR est lié à sa richesse en habitats ouverts oligotrophes des landes et pelouses sèches, et des tourbières et milieux paratourbeux attenants. De plus, les surfaces sont relativement étendues et ouvertes sur d'autres secteurs hors RNR ; à l'échelle du plateau de Millevaches cette configuration est devenue rare. Le complexe de sites regroupe presque l'ensemble des habitats patrimoniaux (listés à l'annexe I de la Directive Habitats) typiques du plateau de Millevaches. Cette grande diversité confère au site une forte valeur patrimoniale, d'autant que l'état de conservation de ces habitats est globalement bon.

## **Habitats naturels et flore remarquables**

Nous traiterons ici des habitats remarquables et représentatifs à l'échelle du périmètre.

### Les habitats aquatiques

Les eaux oligotrophes, permanentes et acides de l'étang de Chabannes et ses annexes hydrauliques abritent des végétations flottantes enracinées, notamment des colonies flottantes d'Utriculaire citrine (*Utricularia australis*) et des formations à Potamot à feuilles de renouée (*Polygonatus polygonifolius*) et à Renoncule toute blanche (*Ranunculus ololeucos*). Ces deux formations constituent des habitats d'intérêt communautaire. En outre, l'Utriculaire citrine et la Renoncule toute blanche sont des plantes rare à très rare à l'échelle du Limousin. Ces formations évoluent vers des communautés à Jonc bulbeux lors des marnages : c'est à ce niveau que l'Isoète à spores spinuleuses (*Isoetes echinospora*), espèce en danger critique d'extinction en Limousin et protégée nationalement, est à rechercher. En effet l'espèce a été citée historiquement à Chabannes et à l'étang des Oussines (M. Mady, CBNMC, communication personnelle). Les tapis de nénuphars – Nénuphar blanc (*Nymphaea alba*) et Nénuphar jaune (*Nymphaea lutea*) – sur l'étang des Oussines représentent une végétation assez rare à l'échelle du Massif Central, bien que leur degré de naturalité reste à évaluer (Reimringer, 2009).

Des petites surfaces de communautés amphibies au bord de l'étang des Oussines sont également patrimoniales. Il s'agit de végétations amphibies à Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*) et Potamot à feuilles de renouée (*Polygonatus polygonifolius*), et de gazon aquatique à Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*). La Littorelle à une fleur est une espèce protégée au niveau national. Les berges de l'étang des Oussines abritent également une station de Flûteau nageant (*Luronium natans*), espèce d'intérêt communautaire et protégée au niveau national.

Les eaux courantes hébergent des végétations aquatiques patrimoniales, typiques des rivières oligotrophes de tête de bassin versant encore bien conservées. Dans les ruisseaux se trouvent des herbiers à

Potamot à feuilles de renouée ; cet habitat encore bien répandu sur la Montagne Limousine est en régression au niveau national. Sur la Vézère on observe localement des herbiers à Myriophylle à feuilles alternes (*Myriophyllum alternifolium*) et Callitriche à crochet (*Callitriche hamulata*) ; il s'agit d'une végétation peu répandue dans le Massif Central car en régression face à la dégradation de la qualité des eaux. Ces végétations constituent d'excellents indicateurs pour évaluer la qualité et le fonctionnement de l'hydrosystème rivulaire (Reimringer, 2009).

### Les tourbières

Les habitats tourbeux dominants de la RNR sont des tourbières hautes actives. Parmi elles les plus représentées sont les buttes à arbustes nains. Les sphaignes forment un tapis plus ou moins bombé en microbuttes et sont alimentées par les eaux météoriques, tandis que la strate herbacée se compose de chaméphytes situés sur les buttes de sphaignes. Les buttes dominées par la Callune commune (*Calluna vulgaris*) sont les plus répandues sur le site. On trouve plus localement la forme atlantique riche en Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*). Elles abritent localement la Canneberge à petits fruits (*Vaccinium microcarpum*), espèce protégée et considérée « En danger » en Limousin (CBNMC, 2013). Des communautés à Rynchospore blanc (*Rynchospora alba*) se développent sur de petites superficies au sein de ces formations, au niveau de zones décapées par le pâturage bovin ou des écoulements. Le Rynchospore blanc y est accompagné notamment de Droséras : la Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) et intermédiaire (*Drosera intermedia*) ; ces deux dernières sont protégées nationalement. Sur le site de Chabannes, se trouvent des habitats de tourbière active riches en buttes de sphaignes permettant le développement d'espèces patrimoniales, la Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*) et la Droséra à feuilles rondes. Ces habitats de tourbière haute active, fréquents sur le site, possèdent une très haute valeur

patrimoniales : ils constituent des reliques glaciaires qui trouvent refuge en de rares régions au microclimat particulier, comme c'est le cas sur la Montagne Limousine. Sur la RNR ils couvrent de vastes superficies et présentent globalement un très bon état de conservation.

Autres habitats tourbeux bien représentés sur la RNR : les tourbières de transition et tremblants. Les tourbières de transition se trouvent à l'interface entre les végétations de bas-marais et les tourbières hautes, où les sphaignes ne forment pas encore de microbuttes. Elles se caractérisent par la présence de la Laïche à ampoules (*Carex rostrata*), du Ményanthe trèfle-d'eau (*Menyanthes trifoliata*) et de la Potentille des marais (*Comarum palustre*). En bordure des étangs et le long de la Vézère, se développent des végétations de radeau flottant à Ményanthe trèfle-d'eau et Potentille des marais, dont les formes sont variables. Le radeau flottant de l'étang de Chabannes, d'une surface de plus de 5 hectares, est imbriqué avec une cariçaie à Laïche paniculée (*Carex paniculata*), colonisée par les ligneux (saules et bouleaux notamment) dont le développement reste moribond.

Ces habitats de radeaux flottants, représentatifs du site d'étude, présentent un très bon état de conservation. Il s'agit de communautés peu fréquentes et en régression à l'échelle du Massif Central. Tous les habitats de tourbière haute active, de transition et radeaux flottants sont d'intérêt communautaire.

La diversité et le bon état de conservation des habitats tourbeux de la réserve naturelle engendrent une grande richesse en bryophytes - notamment en espèces remarquables. Au moins quatorze taxons de sphaignes y ont été inventoriés, ce qui en fait le site le plus riche du Limousin et parmi les plus riches du Massif central. Une espèce protégée, *Amblystegium saxatile*, et une espèce du livre rouge européen, *Brachydontium trichodes*, ont en outre été découvertes (Hugonnot, 2008).

### *Les prairies humides*

Les prairies humides à Molinie bleue sont des prairies hygrophiles riches en espèces et sont localisées au niveau des têtes de sources et sur les versants humides de la RNR. Ces formations sont apparentées à la prairie tourbeuse à Jonc acutiflore. Son cortège floristique est très variable en fonction des conditions des stations et des perturbations hydriques. Certaines formations sont assimilables à des bas-marais, lorsque la nappe d'eau est plus stable et affleurante. Ces prairies sont globalement en bon état de conservation, le réseau de rigoles actuel semble acceptable en l'état sur le site, et le pâturage extensif en place contribue à leur maintien. Cet habitat est d'intérêt communautaire.

### *Les landes et pelouses sèches*

Ces formations sont présentes sur les versants entourant les fonds humides, sur sol filtrants et pauvres en nutriments. Les habitats pelousaires correspondent au gazon à Nard raide (*Nardus stricta*), mésophile à xérophile, d'intérêt prioritaire à l'échelle communautaire. En effet ces milieux sont très dépendants de la fertilisation et de la pression de pâturage. Sur la RNR, elles sont assez peu représentées ; l'absence de fertilisation et un pâturage extensif permettent de les maintenir en bon état de conservation. Ces formations abritent quelques espèces patrimoniales, telles que le Théson des Alpes (*Thesium alpinum*), en danger en Limousin, et l'Arnica des montagnes (*Arnica montana*) évaluée comme quasi-menacée en Limousin.

L'évolution naturelle de ces gazons à nard mène à la lande sèche à éricacées, ainsi ces deux habitats sont généralement en mosaïque. Les landes sèches subatlantiques à callune et genêt sont très bien représentées sur la RNR. Elles sont généralement dominées par la Callune commune et le Genêt pileux (*Genista pilosa*), ce qui marque une dégradation du climat océanique vers le climat montagnard. Ces landes sont globalement sénescentes sur le périmètre. La RNR a une forte responsabilité pour le maintien de ces landes, celles-ci ayant

tendance à être transformées en prairie dans un contexte plus large, du fait du gyrobroyage annuel. Ces landes abritent plusieurs stations de Lycopode en massue (*Lycopodium clavatum*) sur la RNR, espèce originale et quasi-menacée en Limousin (CBNMC, 2013).

### La faune remarquable

Une étude portant sur les communautés d'araignées et de carabes dans les landes et tourbières limousines (Lagarde et Lourdaï, 2010) place la tourbière de l'étang de Chabannes comme un site exceptionnel par la richesse des communautés d'araignées et la diversité d'espèces rares, attribuées à la qualité des milieux rencontrés, l'étendue du site et sa situation dans un paysage ouvert et assez riche en milieux tourbeux voisins. Dix espèces d'araignées proposées pour la liste rouge régionale y sont présentes : *Agyneta cauta*, *Antistea elegans*, *Araeoncus crassipes*, *Centromerus levitarsis*, *Gnaphosa nigerrima*, *Pardosa sphagnicola*, *Pirata uliginosus*, *Satilatlas britteni*, *Sitticus carici* et *Trichopterna thorelli*.

Vingt-sept espèces d'Orthoptères ont été inventoriés sur le site, soit 40 % des espèces connues à ce jour en région Limousin (Boëtier et Petit, 2012). Parmi elles figurent 2 espèces patrimoniales, c'est-à-dire à statut d'« espèce rare, à surveiller » dans la Liste Rouge des Orthoptères de France : *Metrioptera brachyptera* et *Chorthippus montanus* (Sardet et Defaut, 2004).

Le cortège d'Odonates est le plus riche pour le Limousin, avec 45 espèces recensées, c'est-à-dire 66% du cortège régional (75% des espèces connues en Corrèze). Parmi ces espèces, 7 sont inscrites sur la liste rouge des Odonates menacés du Limousin (SLO, 2006) : La Leucorrhine douteuse est « en danger critique d'extinction » ; l'Aesche des joncs, l'Agrion hasté, la Cordulie arctique, la Cordulie à tâches jaunes et le Sympétrum jaune d'or sont « en danger » ; le Sympétrum noir est « vulnérable ». Cette exceptionnelle diversité est largement attribuée aux habitats de l'étang-tourbière de Chabannes et ses annexes hydrauliques, l'étang des Oussines et

son delta tourbeux, et au ruisseau de Marcy en très bon état écologique.

Le peuplement herpétologique est typique de la Montagne Limousine. Le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) – espèce quasi menacée en France – est contacté sur les zones de landes et pelouses sèches ; la Vipère péliade (*Vipera berus*) et le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) sont présents dans les fonds tourbeux. Ces deux dernières espèces sont également menacées par la disparition de leurs habitats et le changement climatique, respectivement au niveau national et mondial. Sur la RNR, elles font d'ailleurs l'objet d'un suivi entamé par le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin dans le cadre d'un programme régional de suivi d'espèces indicatrices du changement climatique.

La RNR abrite une grande richesse ornithologique spécifique - 81 espèces recensées à ce jour du site, dont 22 espèces patrimoniales, nicheurs et migrateurs confondus. Cette diversité et cette patrimonialité peuvent être attribuées à l'étendue et la diversité des milieux ouverts oligotrophes préservés de l'agriculture intensive, connectés avec les sites ouverts environnants, aux boisements feuillus aux alentours et aux capacités d'accueil des étangs de Chabannes et des Oussines. Parmi les nicheurs, citons notamment la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), espèce en danger au niveau régional et national, dont 2 à 3 couples nichent sur la RNR chaque année. Citons également la présence de plusieurs couples de Pipit farlouse (*Anthus pratensis*), la reproduction de la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) et du Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) sur site. Le site est utilisé comme territoire de chasse par le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) et le Milan royal (*Milvus milvus*). La fréquentation du site par des espèces migratrices contribue à sa richesse (Busard Saint-Martin, Cigogne noire, Bécassine des marais, Chevalier guignette, Merle à plastron, Bruant des roseaux, Héron bihoreau, etc.) (SEPOL, 2016).

Parmi les mammifères citons la présence de trois espèces protégées : la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) fréquente les étangs et

ruisseaux ; des traces de Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) – espèce au statut vulnérable sur la liste rouge mondiale - sont régulièrement trouvées au bord des ruisselets en tourbière ; la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) – espèce protégée nationale et quasi-menacée à l'échelle mondiale - a été contactée dans un boisement en limite de RNR. Aussi, la qualité des eaux courantes et stagnantes, ainsi que les peuplements forestiers feuillus présents sur les versants des alvéoles jouent un rôle primordial pour plusieurs espèces remarquables connues à ce jour (oiseaux et chauves-souris), d'autant que les puys alentours sont majoritairement enrésinés.

### 3. Périmètres d'inventaire du patrimoine naturel et de protection existants

Le caractère remarquable du site est déjà reconnu par l'inscription aux inventaires du patrimoine naturel suivants : Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (3 ZNIEFF de type I et 1 ZNIEFF de type II), Site d'intérêt écologique majeur du Parc naturel régional (PNR) de Millevaches en Limousin, la majorité de la surface en réserve naturelle figure à l'inventaire des zones humides et à celui des landes et pelouses sèches du PNR.

Les milieux classés en RNR bénéficient déjà de plusieurs protections, contractuelle ou réglementaire, dont les principaux sont listés ci-après.

Le site des Oussines est protégé par un Arrêté préfectoral de protection de biotope en date du 26 janvier 1993. Cet arrêté réglemente l'introduction et le prélèvement des végétaux non cultivés, les activités forestières, les travaux relatifs au plan d'eau, le dépôt de déchets, l'usage du feu, le camping et la circulation des véhicules motorisés. Les zones classées en RNR bénéficient ainsi des statuts de protection réglementaire les plus forts : Réserve naturelle et APPB. À l'échelle du plateau de Millevaches, il n'y a pas d'autre réserve naturelle, mais il y a un autre APPB sur la tourbière du Longeyroux.

La réserve naturelle contient trois Sites d'intérêt écologique majeur (SIEM) référencés dans la charte du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

Le périmètre classé est intégré dans deux sites Natura 2000 : i) la Zone spéciale de conservation « Landes et zones humides de la Haute Vézère » qui vise à conserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire (hors oiseaux) et dont l'animation est assurée par le CEN Limousin, et ii) la Zone de protection spéciale « Plateau de Millevaches et de Gentioux » qui prévoit prioritairement la conservation des oiseaux suivants : le Busard Saint-Martin, le Busard cendré, le Milan noir, la Bondrée apivore, le Circaète Jean-le-Blanc, la Chouette de Tengmalm, l'Engoulevent d'Europe, le Martin-pêcheur d'Europe, le Pic noir, l'Alouette lulu et la Pie-grièche écorcheur.

### 4. L'implication historique du CEN

L'implication du CEN sur le Plateau de Millevaches est concrétisée dès 1993, avec la gestion de 38 ha de landes sèches à Marcy, site aujourd'hui inclus dans la réserve naturelle. Des travaux expérimentaux de restauration de landes (labours, mise en cultures, retour du pâturage ovin avec pression de pâturage adaptée) avec l'éleveur ovin sont un succès au regard des suivis de végétation mis en place, et marquent le début d'un partenariat efficace pour la préservation des landes et tourbières. Ces milieux emblématiques du plateau connaissent alors une forte régression liée à la déprise agricole et la transformation de l'économie rurale. Le développement de grands programmes pour leur protection (Life Tourbières de France, Site Natura 2000 sur la Haute Vézère, ...) permet l'extension de la maîtrise du CEN Limousin sur le territoire. De 40 hectares gérés en 1993, on arrive en 2017 à 163 hectares sous maîtrise foncière CEN au sein de la réserve naturelle (dont 151 hectares en acquisition). Le montage de contrats Natura 2000, le développement des mesures agro-environnementales, des plans locaux agro-environnementaux du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont autant d'outils

complémentaires au budget travaux du CEN (Région – Europe – Agences de l'eau) ayant permis la restauration de sites et d'entretien par pâturage extensif, notamment entre 2006 et 2012. Citons des travaux de restauration de lande sèche par décapage, la reconversion de plantations résineuses en landes et pelouses sèches, le bûcheronnage de landes et tourbières suivi de mise en place de parcs de pâturage, le roulage de Fougère aigle, ... Aujourd'hui, 117 ha de surfaces maîtrisées par le CEN sont exploitées par six agriculteurs (42 ha en ovin et 75 ha en bovins) ; 87 % de ces surfaces sont engagées en mesures agro-environnementales grâce à la signature de plusieurs baux ruraux à clauses environnementales, pérennisant l'élevage et le partenariat avec les éleveurs sur le site. Cependant la rupture des crédits Natura 2000 ces cinq dernières années a ralenti la restauration de milieux. L'étang de Chabannes a fait l'objet de quatre vidanges depuis son acquisition en 2004, visant essentiellement l'élimination de poissons allochtones. Les suivis de végétations permettant l'évaluation des actions de restauration, ou d'entretien par pâturage, sont menées en régie grâce à la mise en place de placettes permanentes (ex : 11 placettes à Chabannes). Le suivi du pâturage et écologique global des parcelles est également mené annuellement afin d'ajuster progressivement la pression de pâturage. Plusieurs inventaires et suivis spécifiques de groupes d'espèces ont pu être sous-traités : suivi des oiseaux emblématiques des landes (SEPOL, 2016), inventaire des bryophytes à Chabannes (Hugonnot, 2008), étude des peuplements d'Orthoptères (Boitier et Petit, 2012). Néanmoins nombreuses sont les études spécifiques prévues dans les documents de gestion et n'ayant pu être financées faute de financement approprié.

### **5. La RNR, un nouvel outil, de nouveaux moyens**

Les parcelles classées bénéficient donc déjà de plusieurs protections, contractuelle ou réglementaire. Quelle peut alors être la plus-

value d'un classement en Réserve naturelle régionale ?

De notre point de vue, ce classement vise à permettre, d'une part la reconnaissance au niveau régional de la qualité écologique et paysagère du site et, d'autre part, de diversifier et affiner la gestion et la connaissance du site. Plus de moyens permettront au CEN une présence plus régulière sur le terrain, de diversifier les actions de restauration notamment sur des habitats et espèces non éligibles au dispositif Natura 2000, de compléter la connaissance scientifique et améliorer l'évaluation des actions, de communiquer sur les richesses du site et actions mises en place. La RNR est aussi un nouvel outil réglementaire, renforçant la protection des milieux et espèces en présence.

Le classement met en place également une nouvelle gouvernance, via la création d'un comité consultatif – organe décisionnaire pour la RNR - présidé par un représentant du Président de Région et rassemblant propriétaires, ayants droits, représentants d'usagers, collectivités, établissements publics ainsi que les associations de protection de la nature et experts scientifique. C'est ainsi l'opportunité d'en faire un projet de territoire et d'une appropriation par les acteurs locaux. La période nécessaire à l'élaboration du plan de gestion est par conséquent bien plus longue qu'un plan de gestion classique pour un site CEN, aussi les deux prochaines années seront consacrées notamment à la rédaction du premier plan de gestion pour la RNR, mais aussi à la poursuite des actions entamées pour une expression optimale de la biodiversité.

### **Bibliographie**

Boitier E. et Petit D. 2012. Peuplements d'Orthoptères et gestion des landes montagnardes et des écosystèmes tourbeux de Marcy et Chabannes (Corrèze). Année 2012. Rapport d'étape CEN Limousin et Emmanuel Boitier Consultant, Montaigut-le-Blanc (octobre 2012). 18 p.



Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC). 2013. Liste rouge de la flore vasculaire du Limousin. 66 p.

Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin. 2012. Etangs, landes et tourbières autour de Chabannes et des Oussines - Dossier de classement en RNR. 156 p.

Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin. 2009. Bassin versant du ruisseau de Marcy – Complexe de landes et de tourbières Marcy-Chabannes – Notice de gestion 2009-2013. 121 p.

Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin. 2006. Tourbière et étang de Chabannes – Plan de gestion 2006-2010. 105 p.

Hugonnot V. 2008. Inventaire des bryophytes de la tourbière de Chabannes (Corrèze). Conservatoire botanique national du Massif central / Espaces naturels du Limousin. 19 p.

Lagarde F. et Lourdais O. 2010. Biodiversité des landes et tourbières limousines - Caractéristiques de l'environnement et structure des communautés d'araignées et de carabes. CNRS / Centre d'étude biologiques de Chizé / Le Champ des possibles. Rapport de synthèse. 368 p.

Maniere G. et Petitjean S. 2015. Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles du département de la Corrèze 2016-2021. FDAAPPMA 19. 35 p + annexes.

Reimringer K. 2009. Inventaire et cartographie des habitats naturels et semi-naturels du site d'intérêt écologique majeur « Etang des Oussines ». Conservatoire botanique national du Massif central / Direction régionale de l'environnement Limousin, Conseil régional du Limousin, Conseil général de la Corrèze, Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, Conseil général de la Creuse, 38 p.

Sardet E. et Defaut B. (coord.). 2004. Les Orthoptères menacés en France – Liste rouge nationale et listes rouges par domaine biogéographique. *Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques* 9 : 125 – 137.

SEPOL. 2016. Suivi ornithologique du complexe de Chabannes, Marcy et Pont-la-Pierre (Corrèze), année 2015 et 2016. Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Limousin / Conservatoire d'espaces naturels du Limousin. 35 p.

SLO. 2006. Liste rouge des Odonates du Limousin. *EPOPS* 70 : 8-10.

Valadas B., Crouzevialle R. et Petit D. 2005. Paysages en Limousin, de l'analyse aux enjeux. Direction régionale de l'environnement du Limousin, Université de Limoges, Limoges. 171p

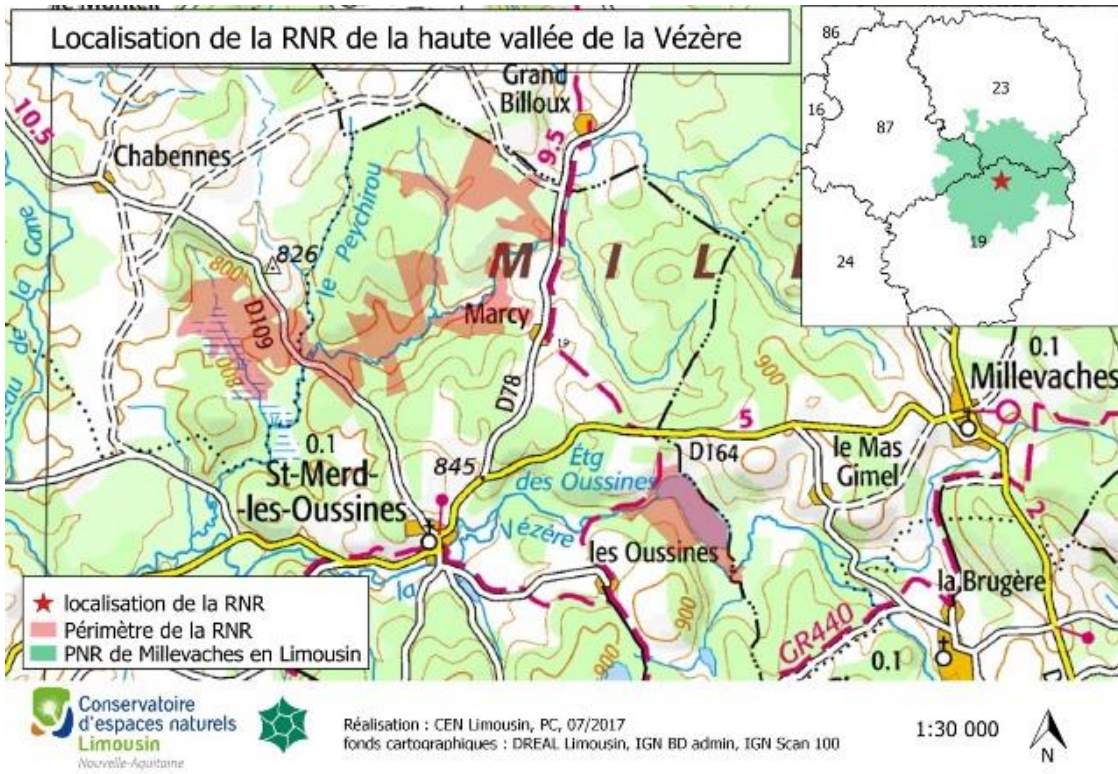


Figure 1 : localisation de la RNR de la Haute Vallée de la Vézère